



Département de l'Ardèche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION****Séance du 5 novembre 2025**

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	59

Date de convocation**30 octobre 2025****Développement économique
– Périmètre ZAE des Hauches
à Chanos-Curson****N° de la délibération
2025-706**Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq novembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mmes Myriam FARGE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, MM. Patrick FOURCHEGU, Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mme Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à Valina FAURE), M. Pascal BIGI (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Alain SANDON), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Bruno FAURE (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Michel GOUNON (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Gérard ROBERTON), Mme Stéphanie NOUGUIER (pouvoir à M. Pascal BALAY), Mme Nathalie RAZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Xavier AUBERT, Mme Muriel FAURE, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC. Mmes Anne SCHMITT.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n° 2019-231 du 12 juin 2019 portant sur la définition des critères de détermination des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;

Vu la délibération n° 2019-232-du 12 juin 2019 portant sur la détermination des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;

Vu la délibération n° 2015-39 du 18 mai 2015 de la commune de Chanos-Curson portant sur la délégation du droit de préemption sur le périmètre de la zone d'activités des Hauches classée UI ;

Considérant la révision du PLU de la commune de Chanos-Curson en date du 25 novembre 2024 ;

Considérant que cette révision implique une adaptation du périmètre de la zone d'activité des Hauches ;

Considérant qu'ARCHE agglo souhaite que le périmètre de la zone d'activité des Hauches soit calqué sur celui du PLU ;

Il convient de préciser que à date l'adaptation du périmètre de la ZAE n'entraîne pas de modification des infrastructures, voiries relevant de la gestion et l'entretien par ARCHE Agglo.

Après adaptation du périmètre de la zone d'activités, il reviendra à la commune de délibérer pour déléguer son droit de préemption à l'agglomération sur ce nouveau périmètre

Considérant l'avis favorable du bureau du 22 octobre 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 59 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **DECIDE D'ADAPTER** le périmètre de la zone d'activité des Hauches sur la commune de Chanos-Curson à la zone Uic et Ui du Plan Local d'Urbanisme (cf annexe 1 à la présente).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 novembre 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 06/11/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20251105-DELIB_2025_706-DE

